



## ORDRE DU JOUR

### Séance ordinaire du conseil municipal

**Date :** Lundi le 10 septembre 2018  
**Heure :** 19 h 30  
**Lieu :** Hôtel de Ville sis au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac

1. **Présences et quorum**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018**
4. **Période de questions portant exclusivement sur les sujets mentionnés à l'ordre du jour**  
*(maximum 15 minutes)*
5. **Administration et finances**
  - 5.1. Liste des déboursés pour la période du 13 août au 9 septembre 2018
  - 5.2. Dépôt de la liste des virements budgétaires effectués conformément à l'article 3.2 du règlement 2008-026 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
  - 5.3. Affectation des sommes provenant du surplus libre
  - 5.4. Octroi de contrat à Carl De Montigny en gestion documentaire
  - 5.5. Mandat à Amyot Gélinas pour l'audit de la reddition de comptes du programme « Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) »
  - 5.6. Horaire d'ouverture de l'hôtel de ville
6. **Urbanisme**
  - 6.1. Dépôt du rapport du service de l'urbanisme identifiant les permis émis du mois d'août 2018
  - 6.2. Règlement modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 2013-56 afin de créer une nouvelle aire de conservation au plan des affectations du sol
  - 6.3. Règlement modifiant le règlement de zonage no. 2013-060 afin de créer une nouvelle zone de conservation , CONS 136
7. **Travaux publics**
  - 7.1 Dépôt du rapport des travaux publics pour le mois d'août 2018
  - 7.2 Octroi de contrat suite à l'appel d'offres concernant le contrat de déneigement, le déglacage et le sablage des chemins municipaux
  - 7.3 Acceptation de l'offre du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le déneigement du chemin de la Gare
  - 7.4 Déneigement du chemin étroit Lac de la Grise, des stationnements et trottoirs de l'hôtel de ville et le déneigement des bacs noirs, verts et bruns situés à l'hôtel de ville et au garage municipal pour l'hiver 2018-2019 – Attribution de contrat

## **8. Environnement, Santé et Matières résiduelles**

8.1 Approbation du règlement numéro 009-2018 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs décrétant l'acquisition d'un camion à chargement frontal, l'affectation de la somme de 96 703.94 \$ provenant du solde disponible du règlement 004-2016 et autorisant un emprunt d'un montant de 278 296.06 \$

## **9. Varia**

## **10. Période de questions et de commentaires d'ordre général**

## **11. Fermeture de la séance**